



Association Sénégalaise pour l'Ecole Instrument de Paix

(EIP-Sénégal), BP 163, Thiès, Sénégal

tel 00221339517220

Email : eipsenegal@hotmail.fr / zalesarr@gmail.com

Activités 2012-2013

L'EIP-Sénégal a mené plusieurs activités durant cette année allant des conférences, des expositions dans les écoles aux célébrations de journées internationales et aux ateliers de formation en Casamance sur la résolution des conflits avec Amnesty-Sénégal. Parmi ces activités on peut citer

1-Une conférence sur « l'éducation aux droits humains et l'organisation scolaire » a été organisée par l'EIP au Lycée médina FALL, le 5 Mai 2013 : les membres de l'administration, les professeurs et surtout les élèves étaient présents.

Après avoir défini les droits de l'homme, l'éducation aux droits de l'homme en tant que droit de l'homme et montré leur importance en tant qu'instrument de protection de la dignité de l'homme, le Conférencier a placé les droits de l'homme dans le contexte scolaire, pourquoi les droits de l'homme à l'école, leur importance dans cette société en miniature, comment doivent-ils être traités, vécus et quelles cibles ?

Ensuite plusieurs points ont été abordés notamment :

-Définition de l'Education aux droits de l'homme selon la décennie mondiale de l'éducation aux droits de l'homme (1995-2004), les objectifs contenu dans le plan d'action de l'Education aux droits de l'homme(10 décembre 2044)

- Une explication de la récente Déclaration des Nations Unies sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme en évoquant les articles clés.

-La loi d'orientation 91-22, du 16 février 1991 qui définit les contours d'une éducation aux droits humains et à la citoyenneté a été aussi évoquée pour montrer la prise en compte de cette éducation dans les programmes scolaires. D'ailleurs elle dit en son article I alinéa 2 " : l'éducation nationale, au sens de la présente loi tend " à promouvoir les valeurs dans lesquelles la nation se reconnaît: elle est éducation pour la liberté, la démocratie pluraliste et les respect des droits de l'homme, développant le sens moral et civique de ceux qu'elle forme, elle vise à en faire des hommes et des femmes dévoués au bien commun, respectueux des lois et des règles de la vie sociale et œuvrant à les améliorer dans le sens de la justice, de l'équité et du respect mutuel"

-Les compétences et les différentes approches en éducation aux droits humains en insistant sur l'approche participative ;

-Les méthodes avec la pédagogie de la coopération, la pédagogie de résolution de problèmes, la pédagogie expérientielle et les techniques comme le brainstorming, les études de cas, le photo langage etc..

-L'organisation scolaire qui doit être conforme aux droits de l'homme et donc participative avec tous les élèves, les enseignants, les parents d'élèves, les membres de l'administration avec des des lieux de paroles, d'échanges, de prise de décision comme le conseil de coopération, les clubs, les conseils d'élèves, le gouvernement scolaire.



2-la célébration le 1^{er} décembre du SIDA au collège Bassirou MBacké. (photo)

Le 1er décembre 2013 le Club EIP a répondu à l'invitation de l'association génération consciente de thialy (quartier périphérique au collège) sous la présence effective de l'inspecteur de la jeunesse, du coordonateur de la lutte contre le sida, du représentant de l'inspecteur d'académie et de plusieurs autorités de la région.

A cette occasion un exposé très complet a été donné sur le sida, ses modes de transmission et les stratégies de lutte, avec une séance de dépistage, un jeu questions réponses, discours etc...

Les élèves du collège et ceux des autres lycées et collèges y étaient présents. Les élèves ont initié à cet effet des activités de sensibilisation assez variées, comme les affiches, les concours de dessins, des marches, des visites dans les écoles. Ils n'ont pas oublié les personnes adultes, aussi, ils ont distribué des prospectus, échangé avec les passants. l'inspecteur de la jeunesse à félicitée club EIP du collège Bassirou MBACKE pour sa belle organisation.



3-La célébration de la journée internationale des droits de l'homme, 10 décembre 2013

-La célébration du 10 décembre 2013 a réuni autour d'un panel plusieurs intervenants, Mr Gaoussou Diallo, le Directeur, Mme Diba, professeur d'Espagnol, Mr Tine, professeur d'HG et Mr Sarr pdt de l'EIP-Sénégal sur le thème « **les droits de l'homme, fruit d'un long combat, pour la justice et l'égalité, l'exemple de lutte contre l'apartheid de Nelson Mandela** ». Tous les élèves étaient présents, de la 6^{ème} à la terminale, les élèves, les membres de l'administration, les parents d'élèves, ainsi que des représentants des autres collèges de Thiès. Le sujet a été scindé en deux parties, les droits de l'homme fruit d'un long combat, le système de protection internationale, et le long combat de Nelson de Mandela pour les droits de l'homme pour illustrer l'adage selon lequel « les droits de l'homme ne se donnent jamais sur un plateau d'argent »

Par rapport à première partie, les interventions se sont focalisées sur plusieurs aspects :

-Une introduction qui a insisté sur la définition des droits de l'homme, les droits de l'homme comme instrument de protection de la dignité humaine, les droits de l'homme comme outil rôle d'évaluation de la démocratie et du développement et enfin la place des droits de l'homme à l'école.

-Ensuite une grande partie a été consacrée aux : **Droits de l'homme, fruit d'un long combat pour la justice**, avec des points saillants comme l'historique des droits de l'homme, avec les valeurs de justice, tolérance, d'égalité, de solidarité contenus dans la culture africaine, le rôle des philosophes des 17^e et 18^e siècle dans la conscientisation des populations (Rousseau, Montesquieu, Voltaire etc..) les textes comme la grande charte de 1215, la charte du mandé 1222, la charte de Kurukanfuga de 1236, la pétition des droits (1628), l'habeas corpus), les bills of rights en 1689, la déclaration d'indépendance des USA de 1776, la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, la charte de San Francisco du 26 juin 1945 et, la Déclaration Universelle des droits de l'homme du 10

décembre 1948. Ces textes sont d'une grande importance pour comprendre l'évolution des droits de l'homme. En effet ils montrent le lien entre les textes juridiques et les combats politiques, sociaux des hommes, insistent sur le fait que les droits de l'homme sont le produit de la volonté des hommes de survivre face à la violence et au totalitarisme. Ce sont les combats des hommes face à l'oppression, les révoltes que ces textes ont été édictés. Ainsi les panélistes ont montré que la pétition des droits, les bills of rights, la Déclaration d'indépendance des USA et la déclaration des droits de l'homme et du citoyen ont été obtenus après des révolutions sanglantes, des affrontements épiques. Il en est de même du droit de grève, la journée de 8h, de la journée du 8 mars etc..

-les droits de l'homme garants de la dignité humaine. Ici la trajectoire d'un droit de l'homme a été expliquée, de la valeur, au droit proclamé, au droit garanti et enfin au droit effectif en donnant des exemples tirés de leur environnement immédiat. Sur le plan juridique, les droits de l'homme comme normes protègent l'individu, contre l'arbitraire de l'état. Ils se définissent par les éléments suivants : un titulaire, un objet, une garantie et un titulaire d'obligation, l'Etat ou une entité semblable. Ainsi les obligations de l'Etat ont été déclinés, devoir de respect des droits de l'homme, devoir de protection et de garantie des droits de l'homme

Par rapport au système international de protection, trois voies ont été notées : la voie judiciaire, avec les tribunaux, la voie parajudiciaire avec les conventions et les pactes et la voie politique avec le haut commissariat des droits de l'homme, le conseil des droits de l'homme et la procédure de l'EPU (Examen périodique universel)

La deuxième partie a été consacrée à la lutte de Nelson Mandela.(1998-2013) Cette partie illustre bien que les droits de l'homme sont un perpétuel combat. Après avoir retracé la vie de Nelson Mandela avec les jalons importants comme son adhésion à l'ANC, la désobéissance civile en 1956, les massacres de Sharpeville, son emprisonnement en 1964, Mr Tine a montré que ce grand homme s'est sacrifié pour mettre fin à l'apartheid, ce système odieux de séparation des races. Il a passé 27 ans de sa vie dans la souffrance, la douleur dans les geôles de Robben Island pour que triomphe la dignité noire, la reconnaissance de la race noire, pour l'égalité, la justice et l'équité. Les qualités de Nelson Mandela comme l'endurance, la combativité, la dignité, l'abnégation, le sens du partage, la solidarité ont été citées mais surtout la tolérance, le pardon nécessaires à la construction de la nation Arc en ciel. Des grandes figures de notre histoire notre histoire ont été magnifiées comme les femmes de Nder, le 5 mars 1820 avec la Linguère fatiyamar qui se sont brûlées vives pour échapper à l'esclavage des maures, Aline Sitoé Diatta qui s'est opposée aux réquisitions de riz imposées par les colons français, Yacine Boubou, Mame Diarra Bousso, des exemples de probité, de tolérance, de dévouement, Lat Dior Ngoné Latyr Diop qui a tenu tête aux français pendant la colonisation etc .. Tous étaient unanimes que les élèves devraient s'inspirer des 'exemples de Nelson Mandela et de nos figures de proue..Aujourd'hui plus que jamais, ils ont besoin de ces qualités pour faire du Sénégal un pays émergent.



-La résolution pacifique des conflits en Casamance durant l'année 2012-2013 : l'EIP-Sénégal, a poursuivi sa collaboration avec Amnesty-Sénégal dans la sensibilisation des populations de la Casamance sur la paix. Ainsi après les jeunes leaders, cette année a été consacrée aux élus locaux, Maires, PCR des régions de Ziguinchor, Kolda et Sédhiou. Il s'agit dans ces ateliers qui sont conduits de manière participative, de partir de l'expérience des participants dans l'analyse des conflits, d'aborder les conditions d'édification de la paix en insistant sur la culture de paix. Ensuite, les participants donnent leur expérience de la résolution des conflits au niveau local, de voir les stratégies communes et enfin de les amener à simuler des techniques comme la négociation directe, l'arbre à palabre, la médiation. Le suivi évaluation à ce jour a révélé des choses intéressantes dans le changement de comportement des cibles, dans la résolution des conflits entre agriculteurs et éleveurs par exemple, dans le rapprochement entre populations de villages hostiles, certains ont réussi à organiser des réunions, des activités avec le MFDC.



Saliou SARR, Président EIP-Sénégal et Gaoussou Secrétaire général